



TARIF 2018

HONORAIRES TTC (8,5%)

TRANSACTION

01/01/2018

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

FORFAIT HONORAIRES - LES BIENS EN DESSOUS DE 80 000 € LES HONORAIRES SERONT DE 8000 €

DE 80 001 à 110 000 € 10%

DE 110 001 à € 150 000 € 9%

DE 150 001€ A 200 000 € 8%

DE 200 001 € à 250 000 € 7%

DE 250 001 € à 300 000 € 6%

DE 300 001 € A 400 000 € 5%

DE 400 001 € et + 4,5%

HONORAIRES LOCATIONS

Honoraires Pour le locataire : 8 € /m²

Etat des lieux d'entrée 3 € /m²

Etat des lieux de sortie 3 € /m²

Honoraires propriétaires 8 € /m²

Etat des lieux d'entrée 3 € /m²

Etat des lieux de sortie 3 € /m²

LOCATIONS PROFESSIONNELLES

Ajouter 8,5% TVA en vigueur

Pour les locaux jusqu'à 1500 € HT de loyer : 2 mois de loyer HT

Pour les locaux supérieur à 1500 € HT de loyer : 1 mois de loyer HT

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion sont de 7,50% TTC du montant du loyer + charges

les honoraires pour l'assurance loyers impayés est de 3%

TOUTES ESTIMATIONS ECRITES SANS PRISE DE MANDAT SONT PAYANTES

SOIT 250 €